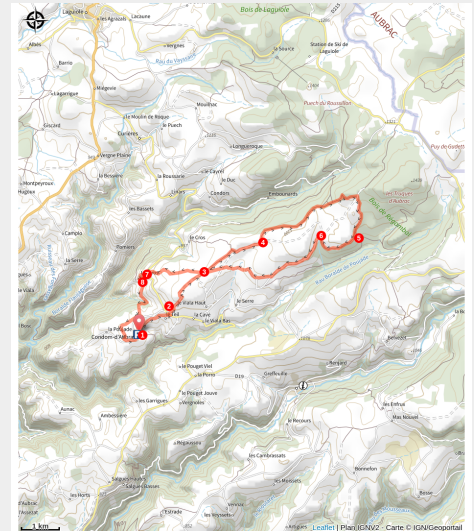


# Les Enguilhens - VTT N°5

PNR\_AUBRAC



Vue sur le village de Condom-d'Aubrac (© André Mérauvilles)



## Un parcours de VTT pour remonter jusqu'à la forêt d'Aubrac et voir quelques burons

Cet itinéraire vous permettra de remonter les chemins depuis Condom d'Aubrac pour longer la forêt d'Aubrac, voir la grotte des Enguilhens et découvrir le patrimoine bâti emblématique de l'Aubrac

### Infos pratiques

---

Pratique : VTT

---

Durée : 2 h 30

---

Longueur : 20.1 km

---

Dénivelé positif : 468 m

---

Difficulté : Moyen

---

Type : Boucle

---

Thèmes : Agropastoralisme

# Itinéraire

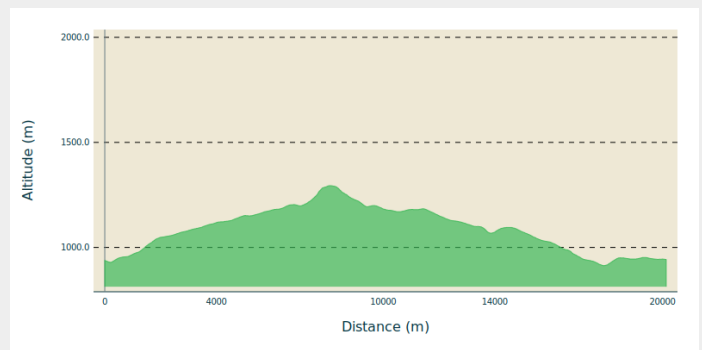
**Départ** : Place de l'église, Condom-d'Aubrac

**Arrivée** : Place de l'église, Condom-d'Aubrac

**Balisage** : ► VTT Parc

**Communes** : 1. Condom-d'Aubrac

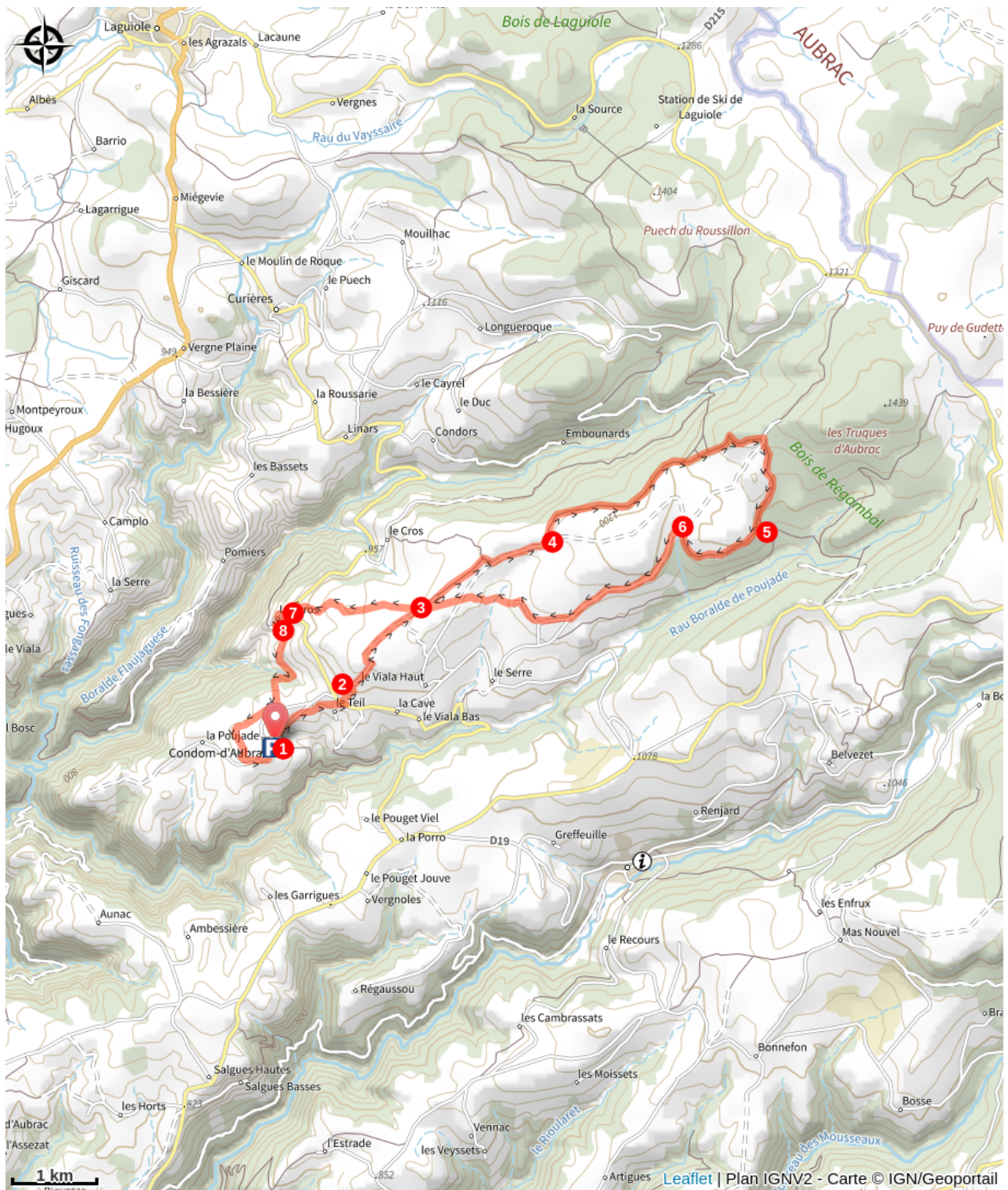
## Profil altimétrique




Altitude min 913 m Altitude max 1294 m

1. Au départ du village remonter en longeant l'église en direction du Teil, traverser la D900, appelée "Trans Aubrac", la prendre à gauche sur 100m puis tourner à droite dans un petit chemin qui remonte jusqu'à une piste.
2. Prendre la piste sur la droite, suivre le cheminement principal jusqu'à un croisement de quatre pistes.
3. Continuer sur la piste en face, au bout d'un kilomètre, prendre à droite au croisement puis à nouveau à gauche. Au niveau du corral ( passage métallique pour les bêtes) tourner à gauche.
4. Après avoir roulé 100m, quitter la piste principale gravillonnée en partant à gauche sur une autre piste qui remonte jusqu'à la forêt. Suivre la piste qui longe la forêt sur 4,5 km, faire le tour de la clairière des Enguilhens, sur la fin vous passerez près de la grotte des Enguilhens.
5. Vous arriverez ensuite au niveau d'un croisement avec le GR® de Pays du Tour des Monts d'Aubrac, continuer en litière de forêt
6. Au croisement prendre le chemin plus à gauche qui redescend jusqu'au Puech de Serre, prendre à droite pour rejoindre le hameau. Traverser puis dépasser le ruisseau et continuer tout droit pour revenir au croisement des chemins du début de parcours (point 3), prendre la piste en face qui redescend jusqu'à la D900.
7. Au niveau de la D900 prendre à gauche sur 50m puis la quitter par une piste qui rejoint le hameau de Lasbros le traverser puis prendre la piste en sortie de village.
8. Continuer sur la piste puis tourner à gauche sur la route de Condom sur 100m puis la quitter à nouveau pour emprunter un chemin sur la droite, rester sur le cheminement principal. Au croisement des 4 pistes, continuer tout droit puis prendre à gauche pour revenir dans le centre de Condom.

# Sur votre route...



 Condom-d'Aubrac (A)

# Toutes les informations pratiques

## Comment venir ?

### Accès routier

Depuis Laguiole, suivre la D921 direction Espalion, et tourner rapidement à gauche direction Condom-d'Aubrac (20 minutes).

Depuis Espalion, suivre la D987, et après le hameau le Pouget Jouve, tourner à gauche sur la D900 (25 minutes).

### Parking conseillé

Parking devant l'église, Condom-d'Aubrac

## Lieux de renseignement

### **Office de Tourisme Aubrac Laguiole Carladez et Viadène - Bureau de Saint-Chély-d'Aubrac**

Route d'Aubrac, 12470 SAINT-CHELY-  
D'AUBRAC

[saintchely@tourismeenaubrac.com](mailto:saintchely@tourismeenaubrac.com)

Tel : 05 65 44 21 15

<https://www.tourisme-en-aubrac.com/>

# Sur votre route...

---



## Condom-d'Aubrac (A)

En 1245, Innocent IV mettait sous la protection du Saint-Siège l'hôpital d'Aubrac et ses dépendances dont l'église Sainte-Marie de Condom (il ne reste rien de cette église). Celle que l'on découvre a été édifiée à la fin du XIXème siècle sur l'ancienne. De nombreux documents (transactions, engagements, baux) attestent de liens étroits des habitants de la Dômerie d'Aubrac jusqu'à la Révolution. Dès 1258, les noms des hameaux comme le Teil, Lasbros ou la Pujade apparaissent dans les écrits. Une fois quittée la D 900 après le Teil et en suivant le chemin rural, on peut imaginer l'ancienne "Léproserie" dont le nom apparaît très régulièrement dans les écrits (AD Aveyron). Le moulin dit de "Bessière" (actuellement Moulin de Sallèles) existait déjà en 1479 (bail emphytéotique entre Jean d'Estain et Pierre Sallèles). La forêt de sapins traversée ensuite, n'existe que depuis une trentaine d'années. Le reboisement a eu lieu grâce aux fonds forestiers nationaux sur une bande de bruyère. Elle fait partie des 1000 hectares de forêt communale. Le reste étant essentiellement composé de hêtres. Texte de Mme Gasq-Barès, Maire de Condom d'Aubrac

Crédit : © André Mérauvilles